

**PROFIL ENVIRONNEMENTAL RÉGIONAL**

Juin 2023

**L'action des associations  
en matière  
d'éducation à l'environnement  
et au développement durable**



<b>1. Etat des lieux du réseau associatif</b>	<b>4</b>
Un paysage régional associatif moins dense que dans le reste de la France	4
Des réseaux très structurés	10
<b>2. Les associations qui pratiquent l'EEDD</b>	<b>12</b>
Une politique d'éducation à l'environnement concertée en région Centre-Val de Loire	12
Les agréments associatifs	14
Des professionnels d'un niveau d'études élevé au service de l'éducation à l'environnement	18
<b>3. Les chiffres de l'EEDD</b>	<b>20</b>
Des structures très dépendantes des financements publics	20
La biodiversité au centre des animations	22
Le public majoritaire de l'EEDD est le public des enfants et des jeunes	24
<b>4. Les différents publics de l'EEDD</b>	<b>26</b>
Les écoles, le lieu privilégié de l'éducation à l'EEDD	26
Des participants venant de toute la région	28
L'axe ligérien est le principal cadre des actions de sensibilisation à l'environnement	30



## Un paysage régional associatif moins dense que dans le reste de la France



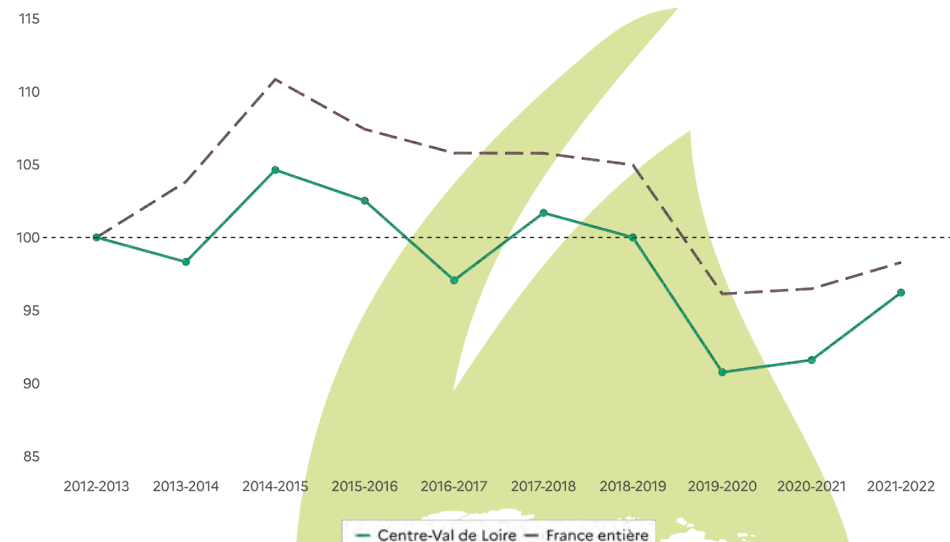
Selon l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (INJEP), il est impossible de préciser le nombre total d'associations sur un territoire. En l'absence d'un fichier d'associations régulièrement mis à jour et d'un recensement des bénévoles, seules des estimations sur le nombre d'associations en activité sont possibles. En effet, si toutes les associations doivent être déclarées

et mises à jour dans le répertoire des associations géré par le Ministère de l'Intérieur depuis 2009 et consultable sur la plateforme des données publiques, il n'y a aucune obligation de les clôturer ou de les déclarer dissoutes. Certaines peuvent donc être inactives ou mises en sommeil et rester comptabilisées. Les statistiques se fondent donc sur le nombre de création d'associations par an. Cette donnée permet de suivre la propension des habitants à mener des projets collectifs dans un cadre associatif.

Le nombre d'associations en Centre-Val de Loire est estimé en 2022 entre 52 000 pour une estimation basse et 57 000 pour une estimation haute. L'Indre-et-Loire et le Loir-et-Cher sont les deux départements où la densité de création d'associations toutes activités confondues est la plus dynamique (respectivement 96 et 90 associations pour 100 000 habitants) et qui se rapprochent de la densité française (97 associations pour 100 000 habitants).

### Évolution des créations d'associations

Base 100 en 2012-2013



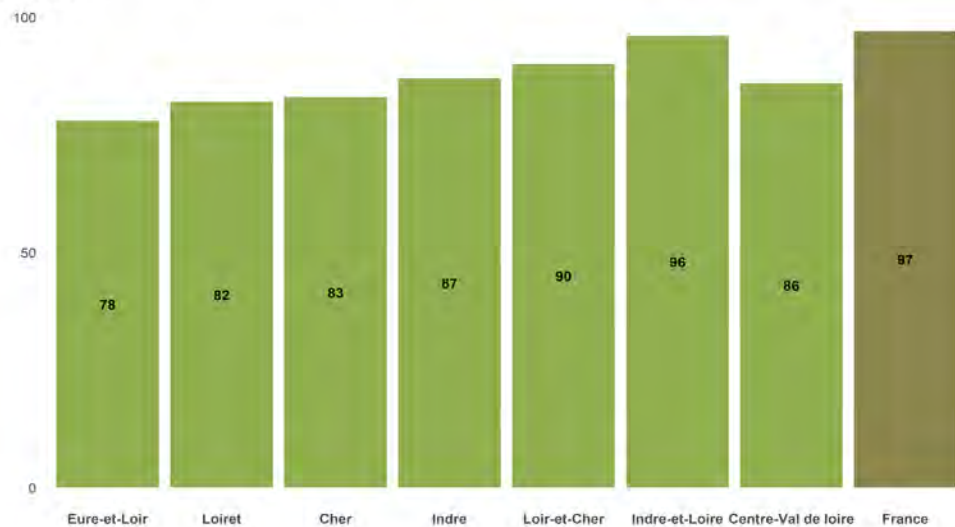
Source : Tableau de bord INJEP, 2022  
Réalisation : ©DREAL Centre-Val de Loire/SCATEL/MMCD - Mars 2023

# Etat des lieux du réseau associatif

Selon l'INJEP le réseau associatif de la région Centre-Val de Loire est moins dense que dans le reste de la France en 2021. La part des associations régionales représente seulement 3,4 % des associations françaises. La courbe représentant l'évolution des créations d'associations montre que la région est systématiquement en dessous des repères nationaux. Le nombre d'associations créées en 2019/2020 est en diminution avec la crise du COVID mais la création de ces structures repart en 2021, comme dans le reste de la France.

Les activités des associations sont assez similaires en région à celles de la France entière : 20 % des associations régionales créées depuis trois ans sont à but culturel, 20 % à but sportif et 13,5 % sont des associations de loisirs. Sur la totalité des associations qui se sont créées depuis 3 ans, seulement 6 % ont pour objet principal l'environnement. C'est un taux similaire au taux national (5,8 %).

**Nombre de créations d'associations pour 100 000 habitants en 2021**



Source : Tableau de bord INJEP, 2022  
Réalisation : ©DREAL Centre-Val de Loire/SCATEL/MMCD - Janvier 2023





## Pour en savoir plus :

### L'éducation à l'environnement, une compétence associative

En région Centre-Val de Loire, l'éducation à l'environnement et l'information auprès du public sur les thématiques du développement durable et de l'environnement reposent principalement sur un maillage associatif dense surtout le long de l'axe ligérien. Les associations dont l'objet est l'environnement traitent d'éducation à l'environnement selon une approche assez globale incluant la préservation de la biodiversité, l'eau, le climat, l'énergie, le développement durable, la transition énergétique. Leur mode d'action peut se traduire de trois façons différentes :

- lorsqu'elles sont très ancrées territorialement, elles participent activement au débat public et jouent un rôle dans les décisions locales des collectivités en matière d'aménagement, d'urbanisme ou de cadre de vie ;
- lorsqu'elles sont plus orientées vers l'éducation à l'environnement et l'éducation populaire, elles mènent des actions de sensibilisation aux problématiques de développement durable auprès du grand public ou des scolaires, leur but étant de créer des écocitoyens responsables ;
- enfin, celles qui sont spécialisées dans la connaissance naturaliste, participent à la découverte, l'inventaire, la préservation de la faune et de la flore et exercent aussi des activités de sciences participatives.

Cette typologie n'est pas figée et certaines associations sont à la fois productrices de connaissance, formatrices d'écocitoyens et interlocutrices privilégiées des collectivités et des services de l'État sur les politiques publiques en matière de développement durable et d'aménagement du territoire. Toutes ces structures ont la possibilité de se regrouper dans des réseaux de représentation départementaux ou régionaux qui ont l'avantage de diffuser la connaissance et de mutualiser les moyens et les outils pour les aider dans leur fonctionnement. Ils offrent aussi visibilité et représentativité notamment pour les partenaires institutionnels.

## Des réseaux très structurés

Il existe 4 grands réseaux associatifs représentatifs en matière d'environnement en région Centre-Val de Loire. Ils constituent pour les services de l'État et les collectivités des interlocuteurs privilégiés. Ils regroupent la grande majorité des associations de la région Centre-Val de Loire. Ces 4 réseaux ont chacun leurs thématiques de prédilection et bénéficient d'un ancrage territorial spécifique. Ils représentent entre 15 000 et 20 000 adhérents cumulés.



Le GRAINE Centre, réseau régional d'éducation à l'environnement, regroupe à la fois des associations, des collectivités, des entreprises et des individuels. Il a pour objectif principal la dynamisation et la promotion de l'éducation à l'environnement en région Centre-Val de Loire à travers des actions à caractère social ou d'utilité collective et générale. Ce réseau représente 90 structures adhérentes (67 associations, 4 établissements scolaires, 10 entreprises et 9 collectivités).

Le réseau naturaliste, constitué par des associations dédiées à l'observation scientifique, est représenté par France Nature Environnement Centre-Val de Loire. Fondé en 1980, ce réseau regroupe 16 associations dont certaines sont également des fédérations départementales. Les objectifs de ce réseau sont la défense et la protection des milieux naturels et des sites paysagers, la sauvegarde de la faune et de la flore sauvages et, d'une manière générale, la promotion et la préservation du patrimoine et de la qualité de la vie et de l'environnement en région Centre-Val de Loire dans la perspective d'un développement durable.



UNION RÉGIONALE  
CENTRE - VAL DE LOIRE

Le réseau des Centres Permanents d'Initiatives pour l'Environnement est composé du CPIE Brenne-Berry et du CPIE Touraine-Val de Loire et regroupé sous l'Union Régionale des CPIE. Les objectifs de ce réseau sont la sensibilisation à l'environnement et l'accompagnement des territoires dans les politiques publiques de développement durable. Les CPIE prônent une approche humaniste de l'environnement, la promotion de la citoyenneté, le respect de la démarche scientifique.

La fédération des Maisons de Loire : elle existe depuis 1995 et fédère les maisons de Loire (Maisons de la Loire du Cher, du Loir-et-Cher, du Loiret et de l'Indre-et-Loire, Observatoire Loire et Maison de la Loire du Maine-et-Loire). Ce réseau a pour vocation d'informer, de sensibiliser, d'éduquer à l'environnement et faire découvrir le patrimoine naturel et culturel ligérien auprès d'un large public. Par ailleurs, le réseau des Maisons de la Loire est membre du réseau GRAINE Centre.



## Une politique d'éducation à l'environnement concertée en région Centre-Val de Loire



En matière d'éducation à l'environnement, une action concertée est menée par les partenaires institutionnels au niveau régional. Un espace de concertation, la CREEDD (Convention Cadre Régionale pour l'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable) existe depuis 2006.

Elle réunit l'État (Rectorat, DREAL, DRAAF, Office français de la biodiversité (OFB), Agence de l'Eau Loire-Bretagne), la Région Centre-Val de Loire, les Conseils Départementaux du Cher, d'Indre-et-Loire, du Loiret, du Loir-et-Cher et l'Agence régionale de la biodiversité (ARB).

Elle a pour objectifs principaux d'accompagner et d'impulser des actions en matière d'éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD) et de favoriser la cohérence de ces actions sur un même territoire via la mise en relation des acteurs et des réseaux.

La CREEDD réalise un plan d'action annuel validé par un comité de pilotage rassemblant les différents partenaires. À titre d'exemple en 2023, le plan d'actions comporte :

- la gestion des référentiels qualité garants de bonnes pratiques de la part des structures associatives ;
- la gestion du tableau de bord des réseaux d'EEDD, qui permet d'obtenir des données chiffrées sur les pratiques ;
- la participation à des formations et des forums EEDD pour les enseignants ;
- la mise en œuvre d'un appel à projet annuel pour sensibiliser les scolaires à l'eau, la biodiversité, le climat et l'alimentation ;
- la gestion avec l'OFB des nouvelles aires éducatives.



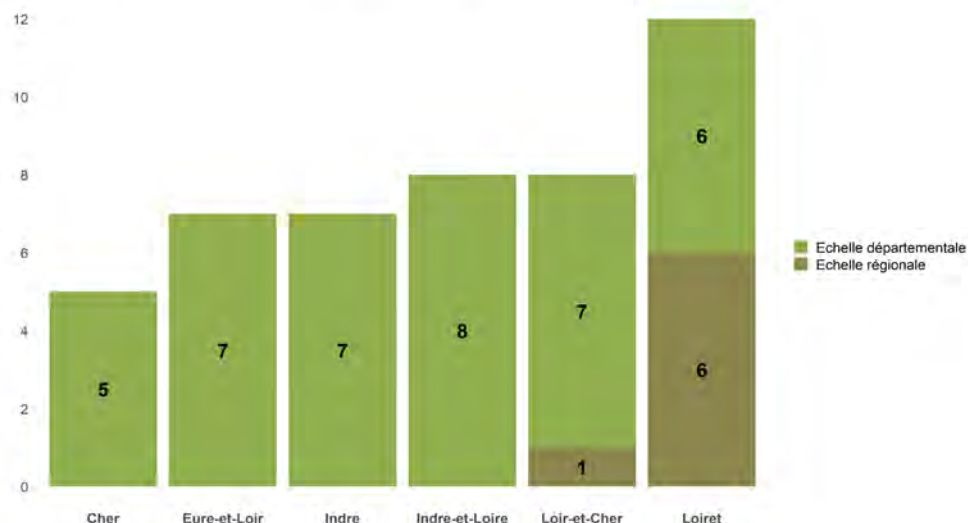
## Les agréments associatifs

Un agrément est la reconnaissance, par une autorité, de l'engagement d'une association dans un domaine particulier. L'agrément est accordé par l'État ou l'un de ses établissements publics. Pour en bénéficier, une association doit remplir des conditions générales et d'autres conditions propres à chaque thématique d'agrément. L'agrément peut être annulé si une condition nécessaire à son attribution n'est plus remplie par l'association. Un agrément garantit aux personnes et aux structures ne connaissant pas par eux-mêmes l'association, que celle-ci est un partenaire fiable des autorités publiques.

Les associations d'éducation à l'environnement ou d'éducation populaire peuvent voir leur légitimité renforcée par les agréments délivrés par les services de l'État. Trois types d'agrément sont attribués dans la région :

- un agrément protection de l'environnement, délivré par arrêté préfectoral ;
- un agrément jeunesse et éducation populaire, délivré par arrêté préfectoral ;
- un agrément association éducative complémentaire de l'enseignement public, délivré par le rectorat d'académie.

**Nombre d'associations agréées EEDD par département en 2021**



Source : DREAL Centre-Val de Loire, 2022  
Réalisation : ©DREAL Centre-Val de Loire/SCATEL/MMCD - Février 2023

### Pour en savoir plus :

#### L'agrément protection de l'environnement

L'agrément protection de l'environnement est régi depuis 2012 par les articles L.141-1 et suivants et les articles R.141-1 et suivants du code de l'environnement. Il est valable pendant 5 ans. La structure agréée doit obligatoirement répondre aux conditions suivantes :

- avoir un fonctionnement démocratique (réunion régulière des instances dirigeantes),
- faire preuve d'une gestion désintéressée,
- tenir une comptabilité transparente,
- remplir, pour certaines activités, des conditions de garantie financière et de compétence du personnel,
- transmettre régulièrement des informations sur ses activités à l'autorité ayant délivré l'agrément.
- signer le contrat d'engagement républicain instauré par la loi 2021-1109 du 24 août 2021 qui conforte le respect des principes de la République,
- avoir des activités et une représentativité incontestables dans le domaine faisant l'objet de la demande d'agrément.

Cet agrément est délivré, suivant le territoire de l'association au plan local (par la préfecture de département ou de région), ou au plan national (par un ministère ou un établissement public).





# Les Associations qui pratiquent l'EEDD

Il existe une cinquantaine d'associations agréées pour la protection de l'environnement en région Centre-Val de Loire au premier trimestre 2023. Il s'agit pour la plupart d'associations structurantes au niveau régional et départemental ou bien de fédérations regroupant plusieurs associations. Il peut s'agir aussi d'associations plus petites mais travaillant dans des domaines très spécialisés (herpétologie, entomologie, etc.) qui en font des interlocuteurs experts auprès des partenaires institutionnels. Le Loiret apparaît comme le département qui a le plus d'associations agréées pour la protection de l'environnement, car il cumule à la fois les associations agréées pour le territoire départemental et celles dont le siège social se situe dans le Loiret mais dont l'activité s'exerce au niveau régional.

Chaque année dans le cadre de la CREEDD, le tableau de bord de l'éducation à l'environnement rend compte des informations sur le fonctionnement et les prestations de plusieurs associations.

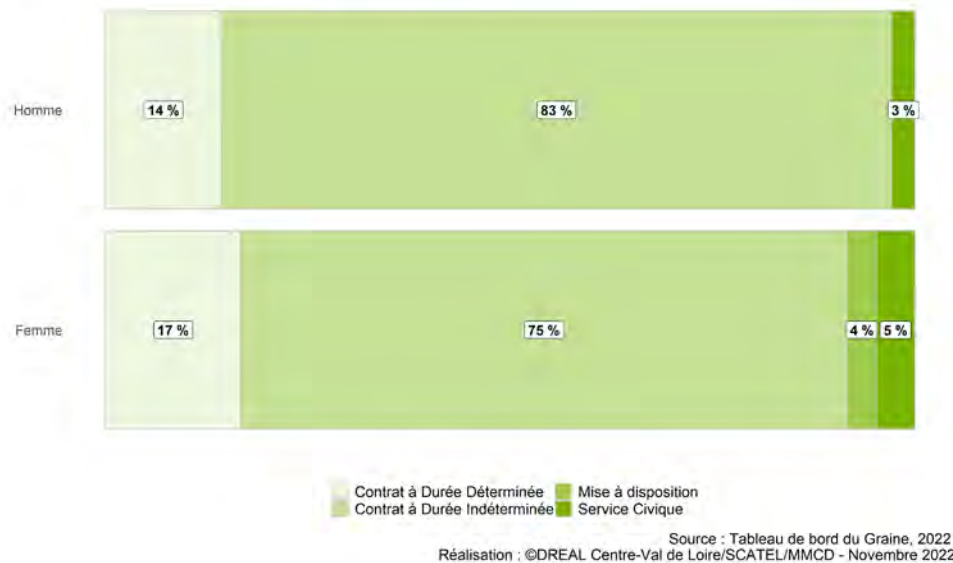
En 2021, 27 associations ont partagé leurs données sur la vie associative. Ces 27 associations regroupent près de 13 000 adhérents : 15 associations d'éducation à l'environnement, 10 associations de protection de la nature et d'éducation populaire. Elles sont représentatives de 80 % de la vie associative régionale œuvrant pour l'EEDD.



## Des professionnels d'un niveau d'études élevé au service de l'éducation à l'environnement

Parmi le personnel travaillant dans ces structures, plusieurs types de profils sont nécessaires au bon fonctionnement des associations et au développement de l'éducation à l'environnement. Les éducateurs à l'environnement représentent une grande partie des salariés et réalisent la majeure partie des interventions pédagogiques. Les équipes sont aussi composées de personnels encadrants et de coordinateurs pédagogiques, de chargés de missions, de secrétaires et de comptables. Le personnel chargé des activités support (comptabilité, secrétariat, documentalistes, graphistes, etc.) représente 18 % des postes des associations. Le personnel employé dans ces structures est en majorité jeune et pourvu d'une qualification scientifique ou pédagogique.

**Les Types de Contrats par Sexe**  
en 2021



Les associations de protection de l'environnement se démarquent des autres associations par un nombre plus élevé de cadres et de professions intellectuelles supérieures. En 2019, le niveau d'études est élevé, 30 % des animateurs ont un BAC + 4 et plus et 43 % ont un Bac + 2. 30 % des éducateurs à l'environnement ont moins de 3 ans d'expérience.

Les éducateurs à l'environnement consacrent 56 % de leur temps à la préparation et à l'intervention pédagogique et 18 % à la création de supports pédagogiques. Le reste du temps (26 %) est réparti entre la recherche de partenariats pédagogiques et financiers et aux activités administratives.

En région Centre-Val de Loire, les jeunes en service civique représentent actuellement 4 % des personnels associatifs, soit la moitié par rapport à 2016. Ils occupent essentiellement des postes administratifs (comptabilité, communication, accueil) mais aussi des postes d'animateurs pédagogiques. Ce type de contrat est intéressant à la fois pour la structure employeuse qui a des avantages financiers, et pour les jeunes de moins de 25 ans, car il permet de leur donner une première expérience professionnelle. La part des contrats en CDI a augmenté depuis 2016 puisqu'ils sont passés de 73,8 % des contrats à 77 % en 2021. Certains services civiques ont été embauchés définitivement et les structures sont en meilleure santé financière malgré la crise sanitaire. Les différences de contrats entre les femmes et les hommes sont à l'image de ce qui existe dans le monde économique, c'est-à-dire une précarisation plus importante de l'emploi féminin puisque les contrats à durée déterminée et les services civiques sont plus nombreux chez les femmes que chez les hommes. Ceux-ci sont à 83 % en CDI contre 75 % pour les femmes. Sur le panel des 27 associations, les femmes sont largement majoritaires : plus de 2 femmes pour un homme travaillent dans le monde associatif de l'environnement.

En général bien plus nombreux que les salariés, les bénévoles assument un rôle d'assistant technique, de manière régulière pour les uns, et de manière plus intermittente pour les autres. Les associations proposent plusieurs formes d'investissement possible pour les bénévoles. Certains choisissent d'être administrateurs, d'autres participent aux activités scientifiques; d'autres encore, réalisent des animations d'éducation à l'environnement.

## Des structures très dépendantes des financements publics

Les projets d'éducation à l'environnement portés par les associations font l'objet de cofinancements de la part de partenaires institutionnels tels que l'État, les collectivités, les entreprises. En 2021, les sources principales de financement sont apportées à 46 % par les collectivités territoriales (dont le Conseil Régional et 30 % de ce financement par les collectivités), un peu plus de 15 % par les services de l'État et les établissements publics et 34 % par de l'autofinancement (prestation, mécénat, dons). Cette répartition des financements a très peu évolué dans ses proportions depuis 2016. En effet, la part des collectivités territoriales régionales et la part de l'État et ses établissements restent globalement stables, y compris pendant la durée de la crise COVID, ce qui a permis de continuer à soutenir les associations. Les financements européens sont passés de 4 % à 1 % en 5 ans, vraisemblablement en raison de la complexité à constituer ces dossiers et des retards de paiement récurrents de ce type de subventions. La part des aides à l'emploi a aussi décru. Cette répartition des financements assez stable, ne reflète pas la baisse réelle et régulière des subventions de la part des

principaux financeurs du monde associatif. En 2016 la part des subventions dans le financement des structures représentait 69 %, elle est passée à 64 % en 2021.

Les associations sont très dépendantes de ces financements institutionnels. La baisse des subventions de la part de partenaires financiers publics les fragilise et peut avoir des conséquences sur les emplois offerts par ce secteur.

Certaines associations ont donc commencé à explorer d'autres pistes de financements, telles que le mécénat.

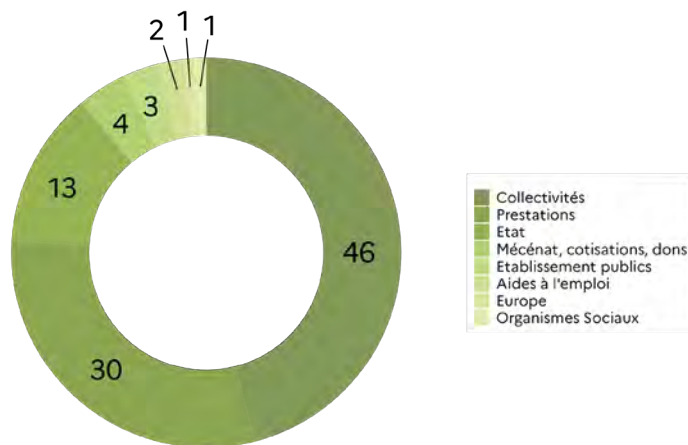
Elles se sont aussi tournées vers une activité d'ingénierie en effectuant des études et des inventaires.

Le Conseil Régional, principal financeur des associations œuvrant pour l'EEDD, utilise le dispositif de financement des conventions vertes pour financer 23 associations régionales, têtes de réseau. Elles sont signées pour 4 ans et portent sur 4 grands thèmes prioritaires:

- la biodiversité, l'eau et les milieux aquatiques ;
- les déchets et l'économie circulaire ;
- la transition énergétique et l'adaptation au changement climatique ;
- le risque inondation et la culture du risque.

### Répartition du financement des associations selon leur provenance en 2021

Unité : %

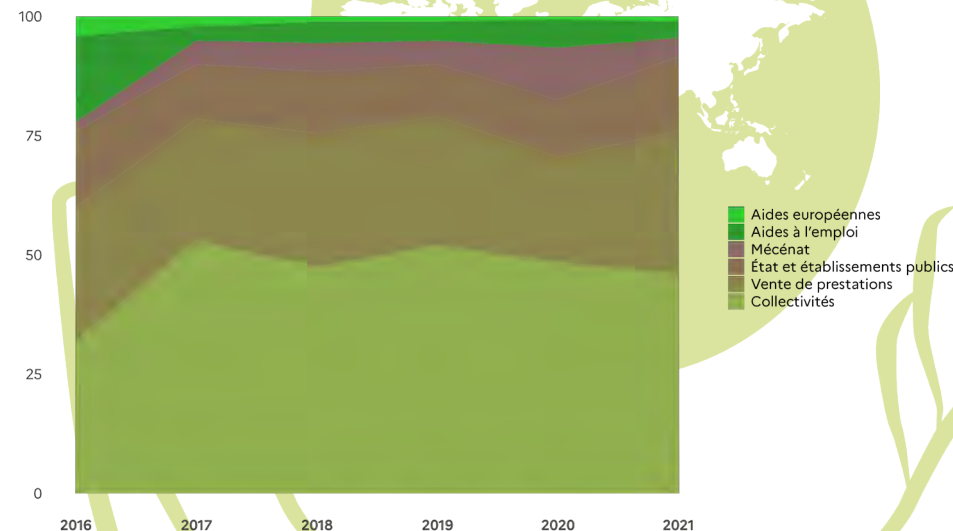


Source : Tableau de bord du Graine, 2022

Réalisation : ©DREAL Centre-Val de Loire/SCATEL/MMCD - Février 2023

### Evolution de la composition des financements associatifs

Unité : %



Source : Tableau de bord du Graine, 2022

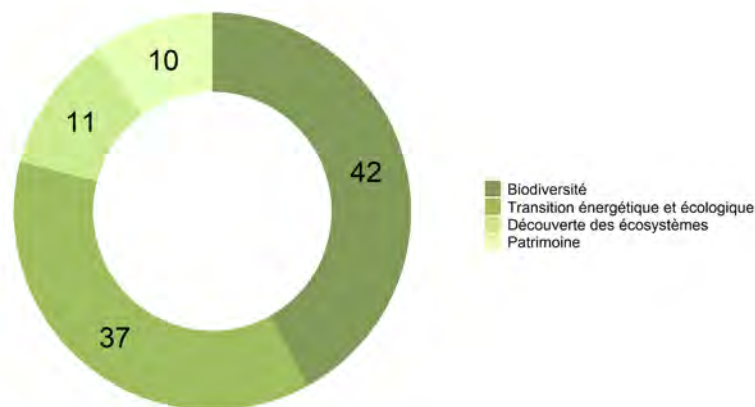
Réalisation : ©DREAL Centre-Val de Loire/SCATEL/MMCD - Février 2023

## La biodiversité au centre des animations

Les thématiques abordées lors d'actions d'éducation à l'environnement et au développement durable sont principalement la biodiversité et le patrimoine naturel. L'éducation à l'environnement permet de découvrir l'environnement naturel mais une vingtaine d'autres thèmes sont développés.

### Répartition du public entre les différentes thématiques des actions de sensibilisation en 2021

Unité : %



Source : Tableau de bord du Graine, 2022  
Réalisation : ©DREAL Centre-Val de Loire/SCATEL/MMCD - Février 2023

Les thèmes autour de la nature sont très développés dans la région. Cela peut s'expliquer par la richesse et la diversité des milieux naturels et du patrimoine. La grande majorité des animations est réalisée pour tout ou partie en extérieur. Cependant au fil des années, ces thématiques ont évolué et les sujets de la transition écologique et du changement climatique sont de plus en plus présents, soit lors d'animations à part entière soit abordés lors d'animations sur la biodiversité. Les animations sur les déchets et l'énergie ne cessent de progresser depuis plusieurs années. Plus de 4 % des animations sont consacrées aux risques naturels, en raison de la proximité de la Loire, mais aussi du fait de la représentation des 4 Maisons de la Loire du Centre-Val de Loire et de l'Observatoire Loire au sein des 27 associations alimentant le tableau de bord de la CREEDD. Le public des élus et des collectivités est particulièrement sensibilisé au thème des inondations et crues. Ce thème reste prégnant au fil des années malgré l'entrée de nouvelles structures dans le panel d'associations du tableau de bord.

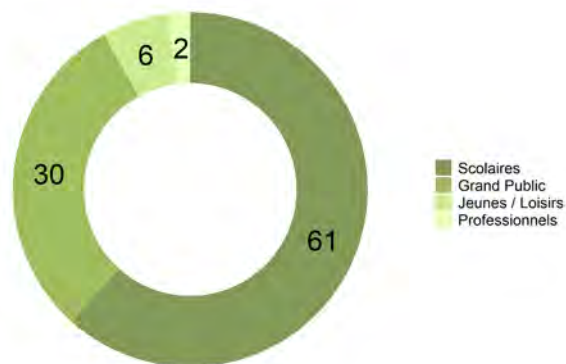


## Le public majoritaire de l'EEDD est le public des enfants et des jeunes

61 % des interventions en 2021 ont été réalisées en milieu scolaire et un peu plus de 6 % dans des centres de loisirs, des chantiers nature ou des classes découvertes. Le grand public ne représente que 30 % des participants aux animations nature. Celles-ci peuvent prendre plusieurs formes : des animations nature en groupe familial ou destinées à des publics qui s'intéressent à des espèces en particulier, des conférences et des participations à des manifestations avec stands. Enfin, certaines animations sont plus spécifiquement dédiées aux professionnels, enseignants et techniciens des communes sur des sujets spécifiques : alimentation, déchets, filière bois, zéro pesticides, par exemple.

### Les publics sensibilisés en 2021

Unité : %



Source : Tableau de Bord du Graine, 2022  
Réalisation : ©DREAL Centre-Val de Loire/SCATEL/MMCD - Février 2023

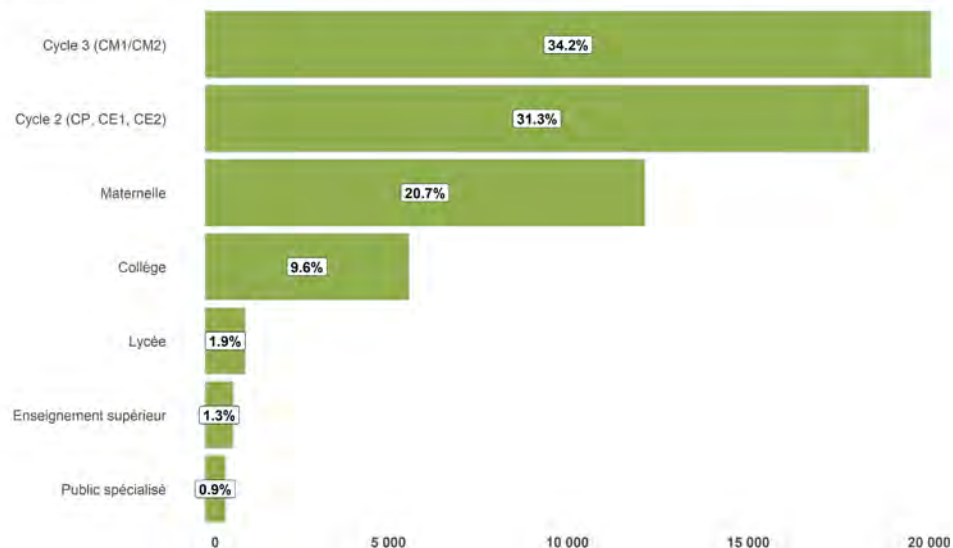
Note :  
Grand Public : Animation de groupe, Stands, Evénements, Conférences  
Jeunes/Loisirs : Centre de loisirs, camps colonies, chantier nature  
Professionnels: Formation, journée d'échanges, rencontres



## Les écoles, le lieu privilégié de l'éducation à l'EEDD

58 550 élèves ont été sensibilisés à l'EEDD en 2021. Cela représente 13 % des élèves de l'académie, soit le même effectif qu'avant la crise du COVID. Les élèves des cycles 2 et 3 constituent le principal effectif. En effet, le fait qu'un seul enseignant soit responsable d'une classe facilite, pour des raisons d'organisation, la collaboration avec l'association en charge de la sensibilisation à l'environnement. Les animations dans les lycées sont plus difficiles à mettre en œuvre. Bien que ce public ait généralement pris conscience des enjeux que présentent ces thématiques, les impératifs des programmes et des examens laissent moins de temps et de possibilités pour organiser des animations.

### Nombre de personnes sensibilisées à l'environnement en 2021



Source : Tableau de bord du Graine, 2022  
Réalisation : ©DREAL Centre-Val de Loire/SCATEL/MMCD - Novembre 2022

En région Centre-Val de Loire, un appel à projet mis en place par la CREEDD existe depuis 2 ans pour développer l'EEDD dans les établissements scolaires. Ce dispositif invite les classes d'écoles primaires et les collèges à explorer, sur une grande partie de l'année scolaire, une thématique directement reliée à leur environnement local. Les thématiques d'animations retenues sont la biodiversité, l'eau, le climat et l'alimentation.

Tout au long des projets, les élèves sont amenés à être sur le terrain et dans la nature pour aboutir à la mise en place d'actions visant à les sensibiliser aux enjeux environnementaux et à améliorer le bilan environnemental. Ces projets sont également menés dans une logique de partenariat entre enseignants, éco-délégués et éducateurs à l'environnement. En deux ans presque 150 établissements scolaires ont pu mettre en place une animation avec la collaboration d'une association.

Depuis deux ans, la région abrite aussi des aires éducatives qui sont issues d'une politique nationale menée par l'Office Français de la Biodiversité. Une aire éducative est un petit territoire naturel géré de manière participative par les élèves d'une ou plusieurs classes sur plusieurs mois, voire plusieurs années en lien direct avec les acteurs du territoire. Ils sont encadrés par leurs enseignants et une structure de la sphère de l'éducation à l'environnement.

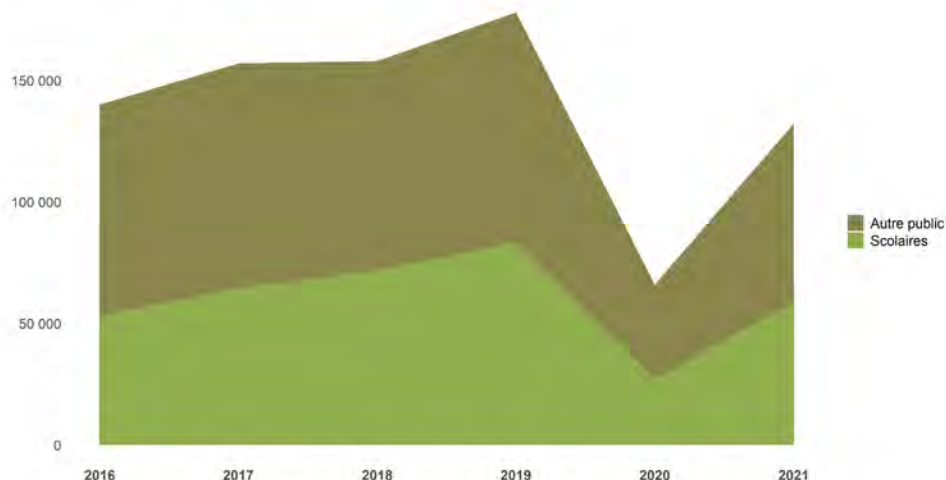


## Des participants venant de toute la région

Les données fournies par les 27 associations (tableau de bord de la CREEDD), montrent qu'au cours de l'année 2021 plus de 132 000 personnes ont participé, dans la région Centre-Val de Loire, à une action de sensibilisation. Mais l'EEDD qui était sur une dynamique extrêmement favorable depuis 2016 jusqu'en 2019 a été très impactée par la pandémie avec la fermeture des écoles et les confinements successifs. 58 % des animations proposées en début d'année 2020 ont finalement été annulées, d'où une baisse de 63 % des participants par rapport à l'année précédente. Cette baisse a été aussi très sensible chez les scolaires avec 67 % d'élèves sensibilisés en moins par rapport à l'année précédente. Cependant les chiffres de l'année 2021 montrent que sans reprendre tout à fait le niveau d'avant la pandémie, la dynamique favorable a repris.

Plus de 5 590 interventions ont été organisées, dont 42 % se sont tenues entre les mois d'avril et juillet. Cette répartition sur l'année des interventions est parfaitement cohérente, car si les thématiques abordées par l'éducation à l'environnement recouvrent tous les aspects du développement durable, la grande majorité des interventions se déroule sur la biodiversité et en extérieur au moins pour partie.

### Évolution du nombre de participants aux animations en 2021



Source : Tableau de Bord du Graine, 2022  
Réalisation : ©DREAL Centre-Val de Loire/SCATEL/MMCD - Janvier 2023

Note :  
Autre public : Jeunes / Loisirs, Professionnels, Grand public



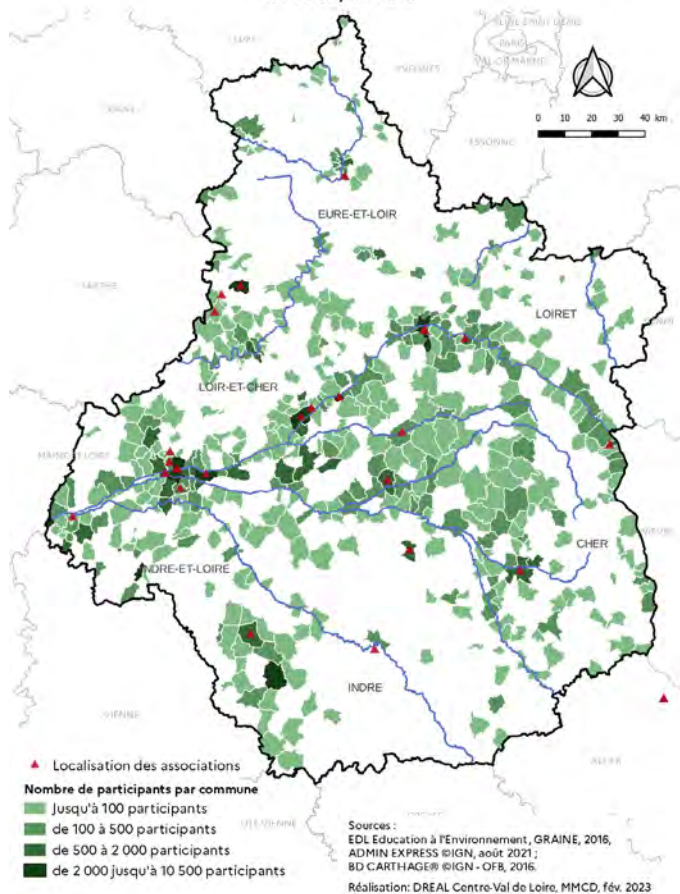
## L'axe ligérien est le principal cadre des actions de sensibilisation à l'environnement

Le public des actions d'éducation à l'environnement est principalement issu de la région et plus particulièrement de l'axe ligérien.

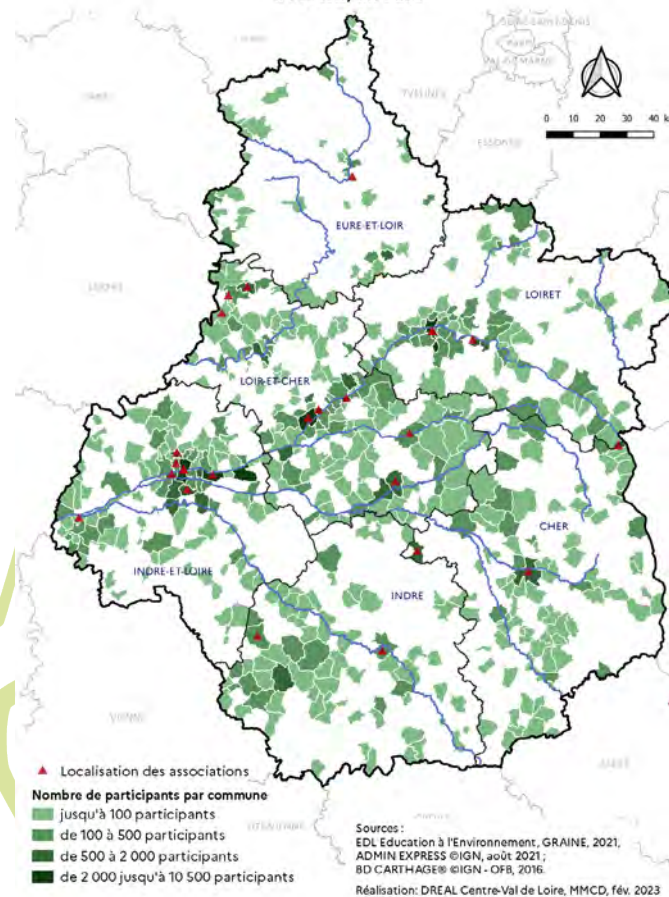
Entre 2016 et 2021, les principaux lieux d'interventions en région restent les mêmes. Les sites qui attirent le plus de participants sont surtout les bords de Loire mais aussi la Sologne et la Brenne. L'Indre-et-Loire, le Loiret et le Loir-et-Cher concentrent 84 % des participants par lieu d'intervention mais ce sont aussi les départements qui possèdent le plus d'offres en matière d'actions d'éducation à l'environnement du fait de la présence de nombreuses associations. Les niveaux

de participation aux actions de sensibilisation ont globalement baissé depuis la crise sanitaire. En revanche, les animations sont plus répandues sur le territoire. En effet, en 2016, alors que 488 communes ont accueilli des actions d'éducation à l'environnement, elles sont 536 en 2021. Dans l'Indre, les participants ont augmenté de 19 % entre 2016 et 2021 et les animations qui se déroulaient sur 30 communes, se déroulent sur 73 communes en 2021. En Eure-et-Loir, les participants aux animations ont baissé de 24 % et le nombre de communes concernées est passé de 50 à 38. Dans les autres départements, le nombre de communes sur lesquelles ont lieu les interventions est resté quasiment le même. Certaines associations travaillent sur des territoires très étendus et disposent de lieux d'animation sur plusieurs communes. Un certain nombre d'associations, de par leur situation géographique, mène aussi des actions en dehors de la région sur des communes limitrophes situées dans l'Allier, la Nièvre, l'Orne et la Sarthe.

Nombre de participants dans les différents lieux d'animation à l'EEDD, en 2016



Nombre de participants dans les différents lieux d'animation à l'EEDD, en 2021



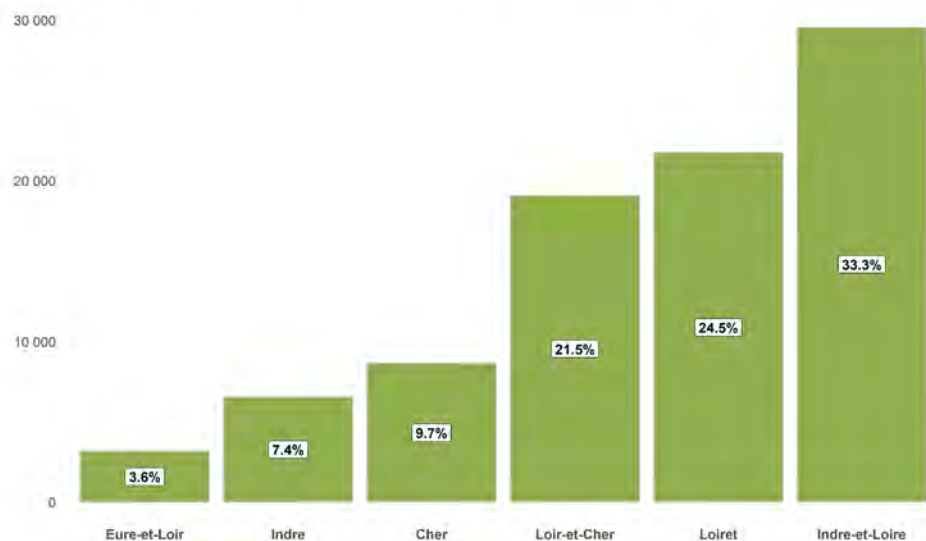


# Les différents publics de l'EEDD

Le public des actions d'éducation à l'environnement est issu de la région à 91 % et 72 % de celui-ci réside sur l'axe ligérien. Les résidents des départements de l'Indre, d'Eure-et-Loir et du Cher viennent aussi participer à des animations sur l'axe ligérien. Le reste des personnes sensibilisées provient essentiellement des régions limitrophes.

## Provenance du public des actions de sensibilisation

en 2021

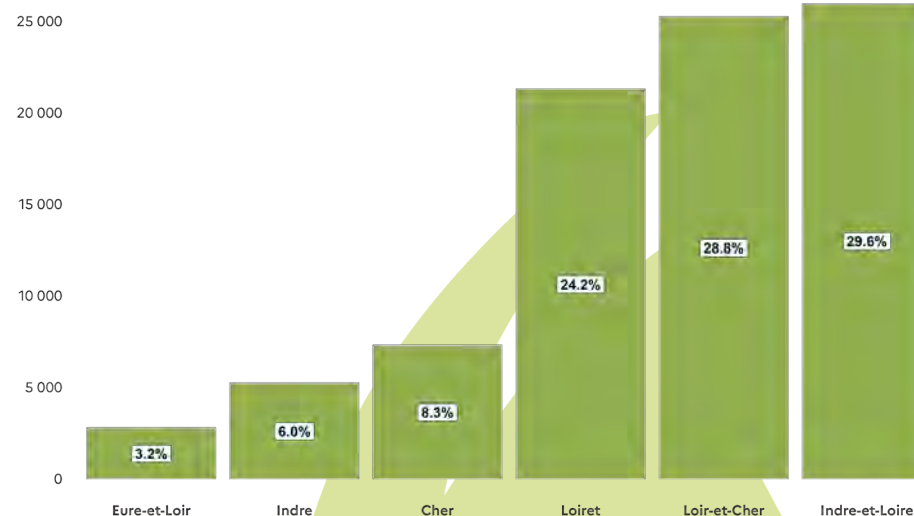


Source : Tableau de bord du Graine, 2022  
Réalisation : ©DREAL Centre-Val de Loire/SCATEL/MMCD - Février 2022

Le travail de sensibilisation réalisé par les associations d'éducation à l'environnement est considérable comme le montrent les chiffres tirés du tableau de bord de l'environnement. Le maillage territorial, les thèmes abordés, les partenariats avec les enseignants, et les collectivités contribuent à toucher au plus près les publics et à les préparer aux évolutions induites par une société de plus en plus touchée par les dérèglements globaux. Reste cependant la question de l'évaluation à long terme de cette action de proximité. Il est en effet difficile de mesurer les changements de comportements des personnes qui ont été sensibilisées aux thématiques du développement durable.

## Nombre de participants à des actions de sensibilisation

en 2021



Source : Tableau de bord du Graine, 2022  
Réalisation : ©DREAL Centre-Val de Loire/SCATEL/MMCD - Février 2022

 Pour en savoir plus :

[www.grainecentre.org](http://www.grainecentre.org)

<https://fne-centrevaldeloire.org/>

<http://www.urcpi-centrevaldeloire.com/cpie-brenne-berry/>

[www.federationmaisonsdeloire.fr](http://www.federationmaisonsdeloire.fr)

---

## **Le profil environnemental régional (PER), un outil de connaissance et de sensibilisation sur l'environnement**

Afin de répondre aux obligations réglementaires de la Convention d'Aarhus (articles 1 et 2) et de la Charte de l'environnement (article 7) sur l'accès à l'information environnementale, la DREAL (Mission Management de la Connaissance et Données) diffuse régulièrement des synthèses thématiques et des indicateurs destinés à un large public.

Le PER favorise la prise en compte de l'environnement dans les actions publiques et individuelles et contribue également à la diffusion de données sur l'environnement aux services de l'État et des collectivités locales pour l'accomplissement de leurs missions.

---

## **Directeur de publication**

Directeur : Hervé Brulé

---

## **Service coordinateur du Profil Environnemental Régional : SCATEL**

- Chef de service : Guy Bouhier de L'Écluse
- Cheffe de la Mission Management de la Connaissance et Données : Céline Magnier
- Cheffe de projet PER : Sophie Auvert

---

## **Equipe rédactionnelle**

- Atrice : Anne-Véronique Dumon (DREAL)
- Cartographie : Caroline Maurin (DREAL)
- Calculs et graphiques : Yao Dopegno( DREAL), Caroline Maurin (DREAL)
- Mise en page : Sophie Auvert (DREAL)
- Ont également contribué :
- Julien Levrat (GRAINE Centre-Val de Loire)
  
- Relecteurs : Sophie Auvert (DREAL), Fabien Guérin (DREAL), Céline Magnier (DREAL), Caroline Maurin (DREAL), Sandrine Cadic (DREAL)
  
- ISSN : 2491-8997

---

## **Impression**

- Corbet Impression et Solutions.

## **Crédits photographiques**

- Page de couverture : © Association L'arbre voyageur, 2015
- Page 8 : Sortie Nature à Saint-Dyé-sur-Loire, 06/2023 © DREAL / SCATEL

**Direction régionale de l'Environnement  
de l'Aménagement et du Logement  
du Centre-Val de Loire**

Service Connaissance, Aménagement, Transition Énergétique et Logement  
Mission Management de la Connaissance et Données  
5 avenue Buffon  
CS 96407 45064 Orléans cedex 2  
Tel : 33 (0)2 36 17 41 41  
Fax : 33 (0)2 36 17 41 01

<http://www.centre-val-de-loire.developpement-durable.gouv.fr/>



N° ISBN : 978-2-11-152560-3

n° ISSN : 2491-8997